

Carnet des naissances 2016



Maëlie FAURE-BRAC, née le 10 janvier
Maxime VEAUTE, né le 08 mars
Lou BOUDINEAU, née le 16 mars
Wided CHOUITI, née le 30 mars
Valentin OLLIVIER, né le 31 mai
Charline HENNON, née le 29 juin
Gabano FALLONE, né le 21 juillet

Bienvenue à ces nouveaux Montgeardins et
félicitations aux heureux parents.

Agenda 2016

Commémoration du 8 mai et repas des aînés
Lundi 8 mai 2017

700 ans de Montgeard
23, 24, 25 juin 2017

Visite théâtralisée
24, 25 juin 2017

Aubergè espagnole
Jeudi 13 juillet 2017

Si Montgeard m'était conté à la lueur des flambeaux
Mercredi 9 août 2017 à 21h



Fête locale
Les 18, 19 et 20 août 2017

Vide grenier
Dimanche 24 septembre 2017

Commémoration du 11 novembre
Samedi 11 novembre 2017

Réveillon de la Saint Sylvestre
Dimanche 31 décembre 2017

Le réveil du lac de la thésauque

Le lac de la Thésauque est un lac artificiel de 32 ha, créé en 1974 par le Syndicat du lac, à l'extrémité sud-est de la commune de Nailloux et au nord-est de la commune de Montgeard. Le lac de la Thésauque et son pourtour appartiennent à la communauté de commune Coloursud depuis 2006. Son entretien est assuré par Coloursud. Il a été créé dès l'origine avec une seule vocation : un espace de loisir pour la population (création d'un centre de loisirs Léo Lagrange et du camping). En sommeil pendant de nombreuses années, l'activité de loisirs a été réactivée par Coloursud.

L'arrivée de l'autoroute à Nailloux a permis l'urbanisation d'une partie de la rive naillousaine, tandis que Montgeard envisageait une urbanisation plus limitée de sa rive. Grâce à l'entretien régulier réalisé par la communauté de communes et à l'action d'agriculteurs riverains (bandes enherbées, passage en agriculture bio), le lac a permis l'installation progressive de la flore, de la faune et du paysage que nous apprécions tous. Cependant, si « Le Lac de la Thésauque et les milieux associés représentent le principal noyau de biodiversité patrimoniale sur la commune de Montgeard », « Il n'existe actuellement pas de Réserve Naturelle sur la commune. Une partie du Lac de la Thésauque et de ses abords (au Sud), était classée en Réserve Naturelle Volontaire (RNV) avant 2010. Cette zone n'a pas été retenue en tant que Réserve Naturelle Régionale (RNR), au vu des dégradations constatées à ces abords (urbanisation, appauvrissement ornithologique de la réserve, érosion générale de la biodiversité...) » (extraits du rapport de présentation du PLU de Montgeard). Evidemment, **il s'agit, pour l'intérêt de tous, de préserver et développer le potentiel naturel de cette partie sud (un projet de revitalisation de cette zone est en cours)**, tout en cherchant à créer des activités liées à la base de loisir au nord du lac.

À côté des activités anciennes (3 restaurants, minigolf, camping, location de pédalos), **des activités de « pleine nature »** ont été récemment proposées par Coloursud (ponton handipêche, sentiers de randonnées, parcours d'interprétation, parcours de santé...). Depuis l'été dernier, le lac est autorisé à la baignade. L'arrivée d'un porteur de projet privé devrait permettre le développement de l'animation contrôlée de la zone de loisirs (petite restauration, water zone - ouvert en 2016 - et water jump), la surveillance et la sécurité d'une plage. En effet, **cela permettra** par la signature d'un bail de location, **l'ouverture d'une plage gratuite et surveillée** par le partenaire privé.

Du point de vue des surfaces occupées, l'emprise maximale sur la surface d'eau du lac des différentes activités proposées (plage + water zone + water jump) sera inférieure à 3 % de la surface du lac. L'emprise sur les rives des 3 activités, sera de l'ordre de 5% du périmètre du lac (pour comparaison, l'urbanisation du côté Nailloux porte sur 12% du périmètre). Enfin, **environ 22 ha de terres appartenant à Coloursud sont ouverts au public** (riverains et visiteurs), **le projet dans son ensemble (plage + water jump) portera sur 3% de ces espaces visitables.**

Pour protéger leur cadre de vie (paysage, tranquillité...), **les habitants riverains du lac souhaitent, à juste titre, être associés à la définition des projets et des limites de ces différentes activités.** Coloursud a réuni le comité consultatif du lac en mars (présentation du projet par M. Nicolas Prudhomme), mai (présentation des analyses de l'eau, propositions des mesures de gestion à mettre en œuvre) et septembre 2016 (bilan de l'activité estivale). L'association des riverains du lac a participé aux 3 réunions, ainsi que divers utilisateurs (riverains, association de nageurs, représentants du triathlon, pêcheurs) et prestataires touristiques (hôteliers, restaurateurs, camping).

Pour obtenir des informations supplémentaires : <http://www.coloursud.fr/Le-lac-de-la-Thésauque.html>

Dans le cadre du PLU, vous pouvez venir consulter à la mairie les différents documents disponibles et exprimer votre opinion par écrit en ce qui concerne ce projet, jusqu'au 19 décembre 2016.

Décembre 2016

N° 18

Dans ce numéro :

- 1 Fusion des Intercommunalités
700 ans de Montgeard
Recensement de la population
- 2 PLU - Enquête Publique
Numérotage des rues
Accueil de nouvelles secrétaires
- 3 Défibrillateur
Reconnaissance catastrophe naturelle
Recensement du besoin en composteurs
Roulez électrique
Permanence
InfoEnergie à Co-Laur-Sud
Livraison de courses
Réveillon 2016/2017
- 4 Carnet des naissances 2016
Agenda 2017
Concours Villages Fleuris 2016
Réveil du lac de la Thésauque

Mairie de Montgeard
35 rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Tél / fax 05.61.81.34.74
contact@mairiedemontgeard.com

HORAIRES
Lundi, Mercredi,
de 10h à 12h
Mardi, Jeudi, Vendredi,
de 16h à 18h



Marie-Claire Garofalo
& le Conseil Municipal vous présentent leurs
meilleurs vœux de bonheur, de santé et de
prospérité pour l'année 2017



Le bulletin municipal des Montgeardins

Intercommunalité : vers une fusion avec Cap Lauragais et Cœur Lauragais

700 ans de Montgeard

Dans l'attente de l'arrêté officiel de fusion du Préfet de la Haute-Garonne qui devrait intervenir dans le courant du mois de Décembre, la préparation de la fusion s'active dans les services comme pour les élus.

Nouveau Nom : Les communes des trois intercommunalités sont en train de voter sur 3 propositions de nom : Terres de Lauragais, Lauragais Tolosan, Lauragais terre de Pastel. Le nouveau nom sera inscrit sur l'arrêté préfectoral sur la base des votes réalisés dans les communes.

Siège social : Celui-ci se trouvera à Villefranche de Lauragais en raison de sa situation géographique.

Conseillers communautaires : La nouvelle communauté de communes disposera de 83 délégués contre 120 auparavant. Montgeard avait 2 délégués titulaires, la commune ne disposera plus que d'un seul délégué titulaire et d'un suppléant. Il n'y aura pas de vote mais une décision du Conseil Municipal. Cette désignation devra se faire dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire que les deux délégués seront le maire et le premier adjoint.

Groupes de travail thématique : Les élus et les techniciens référents se sont déjà rencontrés sur certaines thématiques et vont, jusqu'à la fin de l'année, intensifier ces rencontres pour permettre une bonne connaissance du fonctionnement des 3 territoires, ce qui permettra dès 2017 de prendre des décisions importantes concernant l'organisation de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion.

Gouvernance : La loi donne comme délai, jusqu'au 4ème vendredi du mois de janvier, pour que l'élection du nouveau président, des vice-présidents et du bureau soit réalisée. Pendant la période intermédiaire c'est le doyen d'âge des délégués qui assurera la présidence. En l'occurrence ce sera Pierre Izard.

La Bastide Royale de Montgeard fut fondée au XIVème siècle sur décision du Roi de France Philippe V Le Long. Un contrat de paréage fut signé le 21 juin 1317 entre son représentant, Guy Guiard, et le seigneur du lieu, Hugues de Peytavin.

En juin 2017 (23/24/25 juin), nous fêterons les 700 ans de Montgeard. L'Amicale Culturelle, l'Ecole et l'ALAE, chacun dans son domaine, participeront à l'animation de cet évènement.

De plus, l'Office du tourisme organisera un spectacle historique et espère la collaboration de nombreux Montgeardins en tant que bénévoles (figurants, décors, costumes ; contact : 0562576163, Marion, Office du tourisme)

Recensement de la population

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Le recensement se déroule dans 700 communes de 10 000 habitants maximum, du 19 janvier au 18 février 2017.

Pendant la collecte :

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Un agent recenseur se présentera chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurera votre identifiant de connexion au site « Le-recensement-et-moi.fr ». Chacun pourra ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent recenseur vous distribuera les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifiera la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Les résultats du recensement seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

Notre agent recenseur est Serge Kondryszyn.

Plan Local d'Urbanisme : un document qui vous concerne

Où en est la procédure ?

Le Conseil Municipal a arrêté le PLU de Montgeard le 20/07/2016.

A cette date, notre dossier a été transmis aux différents services de l'Etat ou assimilés, pour consultation de notre document avant de nous rendre leur avis qui devrait nous parvenir au plus tard le 22/10/2016.

L'enquête publique a débuté le 19/11/2016 et se terminera le 19/12/2016 à Midi.

A cette occasion, la commissaire enquêteuse sera présente à la mairie les 19 novembre, 10 décembre et 19 décembre 2016.

En dehors de ces permanences vous pouvez consulter le dossier en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Après le délai du 19/12/2016, la commissaire enquêteuse aura un mois pour faire son rapport.

A la suite de quoi le conseil municipal pourra approuver le PLU, modifié par la prise en compte des avis des Personnes Publiques Associées et de l'avis de la commissaire enquêteuse courant janvier ou février 2017.

A quel moment la population a été associée ?

Tout au long de cette longue procédure, la mairie de Montgeard vous a tenu informé par le biais de ce journal municipal, mais aussi par l'intermédiaire de notre site Internet.

Deux réunions publiques ont eu lieu en mai et décembre 2015.



Numérotage des rues en 2016

Comme s'y était engagé dans son programme, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 23 novembre 2015, de lancer le projet de numérotage des voies.

Tout le village a été concerné par cette opération, aussi bien le cœur que les extérieurs. L'objectif est avant tout de vous faciliter le quotidien en favorisant le repérage de chaque habitation par les pompiers, les facteurs, les livreurs, ou toutes autres personnes.

LA POSTE, spécialiste de l'adresse, a été choisie pour nous accompagner tout au long de ce travail de recensement des habitations et de numérotation des voies. Cette première étape a été finalisée au cours du premier semestre 2016.

Depuis, chaque maison a reçu une plaque numérotée qu'il conviendra d'apposer sur votre façade. Des explications vous ont été données lors de la remise de la plaque pour sa pose.

La fourniture de cette plaque est à la charge de la commune. Chaque habitant est, ensuite, tenu d'en assurer la pose et l'entretien.

A l'occasion du numérotage des habitations, les voies qui n'étaient pas nommées l'ont été par délibération au cours de l'année. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Maurice Crouzil ou Alain Marty.

« Faciliter le quotidien des administrés en favorisant le repérage de chaque habitation »

Accueil de nouvelles secrétaires

En juillet 2016, Carole MENDEZ a quitté notre collectivité après 7 années au service de notre commune. Elle a effectué avec un grand professionnalisme les missions qui lui ont été confiées et ainsi marqué une page de l'histoire de notre petit village.

Pour la remplacer, nous avons accueilli le 1er septembre 2016, Sophie MERCADIER, plus spécialisée dans l'accueil au public, l'état civil et la gestion de la cantine, puis, le 02 novembre 2016, Gaëlle CHARLET est venue compléter l'équipe. Elle est en charge du budget, de la comptabilité, des relations avec les institutionnels.

Nous leurs souhaitons la bienvenue sur leurs nouveaux postes.

Rappel des jours et heures d'ouverture de la mairie :

- lundi, mercredi : de 10h à 12h
- mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h

Défibrillateur

L'acquisition d'un défibrillateur a été faite en cette fin d'année 2016. Il sera prochainement installé sous le porche de l'entrée de la cantine, endroit choisi judicieusement pour l'abriter des intempéries et alimenter la boîte de protection en électricité. Nous comptons tous sur votre sens citoyen pour respecter et faire respecter cet outil essentiel qui peut sauver des vies. Très prochainement, une session de formation, encadrée par la société Cardio Secours, vous sera proposée. Elle aura pour but de former aux gestes qui sauvent et de vous initier à l'utilisation d'un défibrillateur.



Nous avons fait, auprès de la préfecture, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse.

Dès le retour de la préfecture, nous tiendrons informé, personnellement, les personnes qui se sont manifestées pour nous signaler des dégâts sur leurs habitations. A suivre donc...



Reconnaissance catastrophe naturelle

Recensement du besoin en composteurs

Pour identifier le nombre de composteurs que pourraient demander la communauté de communes, signalez-vous en envoyant un mail à l'ambassadrice du tri à l'adresse suivante : ambassadricedutricolaursud@orange.fr

Éléments à préciser :

Objet : demande de composteur

Contact (nom, commune et numéro de téléphone du demandeur)

Roulez électrique

Le SDEHG favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.

D'ici 2018, 100 bornes de recharges seront mises en place.

Pour en savoir plus : www.sdehg.fr



Permanence Info Energie à Co-Laur-Sud

Le Conseil Départemental, l'ADEME et la Région ont mis en place un Espace Info Energie, vous proposant un accompagnement personnalisé, indépendant et gratuit, pour réduire votre consommation d'énergie.

Qu'est ce qu'un Espace Info Energie (EIE) ?

Les Espaces Info Energie, membres du réseau rénovation info service, assurent un service de renseignements gratuits.

Par l'intermédiaire d'un conseiller, le public s'informe (par téléphone et dans les locaux de l'EIE), sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat et les transports.

Cette permanence est assurée les jeudis de 14h à 16h30, à la Communauté de Communes des Coteaux du Lauragais Sud, chemin du Gril à Nailloux.

Réveillon 2016/2017

Comme chaque année, les membres du comité des fêtes se mettent en 4 pour vous concocter un réveillon de la St Sylvestre aux petits oignons.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un bulletin d'inscription. Merci de bien vouloir le retourner au plus vite, si vous êtes intéressés, à la mairie.



Livraison de courses

Une jeune auto-entrepreneuse, installée sur la commune de Vernet, vous propose un service de livraison de courses à votre domicile.



Si vous êtes intéressé par cette prestation, merci de bien vouloir le signaler auprès de la mairie.

Concours Villages Fleuris 2016

Comme chaque année, Montgeard a participé au concours des villages fleuris de la Haute-Garonne qui récompense nos jardiniers locaux qui œuvrent afin d'embellir et de fleurir les espaces publics et privés.

Après avoir visité notre village et en avoir délibéré, le Comité Départemental du Tourisme, a désigné les lauréats suivants : Madame Elise Massicot, Monsieur Edouard Jacquet, Monsieur Hervé Cavalie.

Prix spécial : Madame Janine CROUZIL

Un grand bravo à nos lauréats ainsi qu'à tous les amoureux des jardins qui contribuent à l'embellissement de notre village, et un grand merci à Janine pour son investissement pour le village.

Merci aussi aux bénévoles qui gèrent le fleurissement de l'espace public.